



L'Association des
femmes autochtones
du Canada

Native Women's
Association of Canada

**HONORER NOTRE PASSÉ,
FAÇONNER NOTRE AVENIR**

Vote

VOTING GUIDE

**Voix montantes : Le
pouvoir de la jeunesse
autochtone**



Voix montantes : Le pouvoir de la jeunesse autochtone

Les jeunes Autochtones font partie du segment de population qui connaît la croissance la plus rapide au Canada. En 2021, 28 % des Autochtones avaient moins de 25 ans.¹ Mais les jeunes Autochtones sont aussi largement sous-représentés dans la participation au scrutin canadien. Lors de la dernière élection, le nombre de jeunes électeurs autochtones inscrits était beaucoup plus faible que prévu, ce qui signifie que les voix des jeunes autochtones n'étaient pas pleinement représentées lors de la dernière élection.² L'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) s'efforce d'améliorer l'interaction des jeunes lors des prochaines élections fédérales. C'est pourquoi nous organisons un atelier à l'intention des jeunes Autochtones sur le moment, le lieu et la façon de voter.

POURQUOI VOTER?

Les prochaines élections fédérales sont plus importantes que jamais, car elles donnent aux jeunes Autochtones l'occasion de se faire entendre et de changer les choses. Nous avons besoin d'un gouvernement qui apportera des changements significatifs et concrets pour soutenir la réussite, la santé et la sécurité des femmes, des filles, des personnes bispirituelles, transgenres et de diverses identités de genre (FFPBTDIG+) autochtones. Pour y parvenir, les jeunes autochtones doivent **utiliser leur voix et voter pour le changement.**

POINT DE VUE DE LA DÉPUTÉE FÉDÉRALE LEAH GAZAN

« C'est difficile de motiver les gens à voter quand les mêmes personnes que vous avez élues se prononcent souvent en faveur de choses qui violent vos droits de la personne. Le vote autochtone est important. Et élire des personnes qui défendent les droits de la personne, c'est important.

Voter, c'est affirmer le droit démocratique au pouvoir de :

- Décider de son propre avenir
- Revendiquer et élargir les opportunités pour ses enfants
- Affirmer les droits d'une communauté
- Façonner la société dans son ensemble

Il y a une raison plus large pour laquelle les jeunes autochtones devraient voter. Lorsque les gouvernements savent qu'une communauté entière pourrait être pour ou contre eux lors des prochaines élections, ils sont obligés d'écouter, de répondre et de représenter les priorités de cette communauté d'une manière ou d'une autre. En fin de compte, participer activement à une

1 [Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada. \(2023\). « Peuples et communautés autochtones ». Gouvernement du Canada : https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1100100013785/1529102490303](https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1100100013785/1529102490303)

2 [Élections Canada. \(2023\). « Taux de participation selon l'âge et le genre – Estimation de la participation aux 43e et 44e élections générales dans les communautés autochtones. » Élections Canada : https://www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rec/eval/pes2021/etic&document=p4&lang=f](https://www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rec/eval/pes2021/etic&document=p4&lang=f)



communauté d'électeurs est une autre façon de renforcer cette communauté et de mettre en évidence les questions qui comptent le plus pour elle. Pour les jeunes Autochtones, il peut s'agir d'utiliser son vote pour avoir une incidence sur des enjeux clés, par exemple :

- L'éducation
- Les possibilités d'emploi
- L'insécurité alimentaire.
- Le logement
- La santé mentale
- Les FFPBTADA+
- La toxicomanie.

PLANIFIER VOTRE VOTE — Q&A

Ai-je le droit de voter?

Vous avez le droit de voter si :

- 1 Vous êtes un citoyen canadien
- 2 Vous avez au moins 18 ans le jour de l'élection
- 3 Vous pouvez prouver votre identité et votre adresse

ou qu'une personne éligible se porte garante de vous.

Comment puis-je m'inscrire pour voter?

- 1 En utilisant le service d'inscription des électeurs [en ligne](https://elections.ca) (inscription électronique) à elections.ca.
- 2 Dans n'importe quel bureau d'Élections Canada une fois l'élection déclenchée.
- 3 Aux bureaux de vote. Si vous n'avez pas pu vous inscrire à l'avance, vous pouvez toujours le faire au moment de voter.

Comment puis-je voter à une élection fédérale?

- 1 Le jour de l'élection – Vous pouvez voter en vous rendant au bureau de vote.
- 2 Aux bureaux de vote par anticipation – Vous pouvez voter plus tôt au bureau de vote par anticipation, qui se tient le dixième, le neuvième, le huitième et le septième jour avant l'élection, en vous rendant au bureau de vote qui vous a été attribué.
- 3 Par bulletin spécial – Si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote le jour de l'élection ou lors du vote par anticipation, vous pouvez demander à voter par bulletin spécial. Lorsque vous votez par bulletin spécial, vous pouvez voter dans l'un des 500 bureaux d'Élections Canada ou par la poste. Si vous devez voter par bulletin spécial, assurez-vous de soumettre votre demande le plus tôt possible, car des dates limites s'appliquent.

Pour en savoir plus sur la façon de voter, veuillez consulter le site [Élections Canada](https://elections.ca).





Qu'est-ce que je dois emporter avec moi?

Pour voter à l'élection fédérale, tous les électeurs doivent prouver leur identité et leur adresse à leur arrivée au bureau de vote en présentant une carte d'identité acceptée ou, si vous n'avez pas de carte d'identité, en demandant à une personne que vous connaissez de se porter garante de vous.

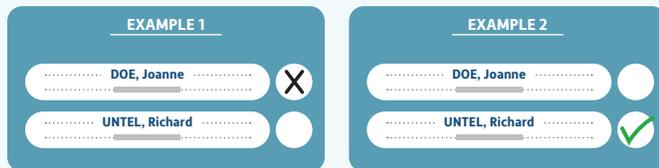
À quoi ressemblera mon bulletin de vote? Comment marquer correctement mon bulletin de vote?

Selon Élections Canada, les bulletins de vote correctement marqués seront ACCEPTÉS si :

- Le bulletin est marqué dans un seul espace circulaire à droite du candidat
- Le bulletin est marqué d'un « X » ou d'une autre marque faite à l'aide d'un instrument d'écriture (stylo, crayon, etc.).
- Le guichetier s'assure que la marque ou toute autre écriture sur le bulletin n'est pas si distinctive qu'elle pourrait être utilisée pour identifier un électeur.

Conformément à ces lignes directrices, les bulletins de vote marqués seront acceptés et dépouillés s'ils se présentent comme suit.

MARQUAGE ACCESSIBLE



Comment décider pour qui voter?

Il peut être difficile de décider pour qui voter. Voici quatre étapes pour vous aider à commencer.

ÉTAPE 1 :

Rassemblez des informations sur les partis politiques et comparez leurs points de vue sur les questions qui vous tiennent

LE SAVIEZ-VOUS

Saviez-vous que vous pouvez encore voter lorsque vous vivez loin de chez vous en tant qu'étudiant?

Si vous vivez dans deux endroits — l'un quand vous êtes à l'école, l'autre quand vous n'êtes pas à l'école — vous pouvez choisir celui que vous considérez comme votre domicile et utiliser cette adresse pour vous inscrire sur les listes électorales. Si vous considérez votre résidence universitaire comme votre domicile, vous pouvez voter dans un bureau de vote situé sur la plupart des campus postsecondaires. Vous aurez besoin d'une pièce d'identité prouvant votre adresse sur le campus et d'être assigné à ce bureau de vote. Notez que chez vous ou à l'extérieur, vous pouvez voter dans n'importe quel bureau d'Élections Canada ou par la poste. Les dates limites s'appliquent.

à cœur. Vous pouvez faire cela en suivant les actualités, en regardant les débats politiques et en faisant des recherches en ligne sur les programmes des partis.

ÉTAPE 2 :

Trouvez votre circonscription pour savoir quel(le) candidat(els) s'y présentent. La liste des candidat(els) dans votre circonscription sera publiée 17 jours après le déclenchement de l'élection.

ÉTAPE 3 :

Une fois que vous avez choisi votre parti politique préféré, renseignez-vous sur les capacités de leadership, l'expérience et les actions passées du/de la candidat(e). A-t-il/elle été actif(ve) sur les questions que vous souhaitez voir abordées dans votre communauté?

ÉTAPE 4 :

Faites votre choix. Quel parti politique et quel(le) candidat(e) vous représenteront le mieux, vous et votre communauté?



D'autres façons de s'impliquer!

PARTICIPATION EXTERNE

- Aider aux campagnes de sensibilisation
- Participer à l'activisme sur les médias sociaux.
- Rejoindre un groupe qui défend une cause qui vous tient à cœur
- Signer des pétitions sur des questions d'actualité
- Collecter des fonds pour des questions ou des organisations que vous soutenez
- Faites du bénévolat pour des événements au sein de la communauté ou avec des organisations à but non lucratif locales.
- Restez au courant de l'actualité
- Parler du vote avec vos amis et votre famille

PARTICIPATION INTERNE

- Appuyer ou faire du bénévolat pour un parti ou un(e) candidat(e) pendant sa campagne électorale
- Posez votre candidature pour travailler comme agent(e) de scrutin dans votre circonscription
- Se présenter aux élections du conseil de bande
- Promouvoir un(e) candidat(e) dans votre communauté
- Voter aux élections du conseil de bande
- Voter aux élections provinciales, territoriales ou municipales



POINT DE VUE DE LA DÉPUTÉE FÉDÉRALE
LEAH GAZAN

« Il s'agit d'améliorer la vie des générations qui nous accompagnent aujourd'hui et qui nous suivront. »

Comment puis-je communiquer avec Élections Canada?

Par téléphone : 1-800-463-6868

Visitez le site Web d'Élections Canada : www.elections.ca

